

1er Mai Rassemblement

Modalités p 6



Dispensé de timbrage **Chartres CTC**

Second Degré-28

Le Bulletin
de la Section d'Eure-&-Loir du SNES (fsu)

P

PRESSE

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE

Déposé le 14 avril 2009

ISSN 0761-8107 Directeur de la Publication: Olivier MIMEAU C.P.A.P.: 1212 S 07639
Imprimé au S.N.E.S.-28 * 3, rue Louis-Blériot CHAMPHOL * B.P. 81125 * 28304 MAINVILLIERS Cedex
Tél. : 02.37.21.16.91 Fax : 02.37.21.39.89 Courriel : snes28@orleans.snes.edu

N° 75

Avril 2009

0,70 €

Dépôt légal : 2eme trimestre 2009

Pour un 1er mai revendicatif !

15 000 manifestants dans les rues de Chartres le 19 mars, dont 2500 personnels de l'Education nationale sous les bannières de la FSU ! Plus de la moitié de grévistes dans l'éducation, chiffre sensiblement identique à celui du 29 janvier dernier. Les signaux sont forts, le message est clair : non aux réformes rétrogrades dans l'Education ! Plus de justice sociale et d'égalité face à la crise !

Dans le même temps, les collègues ont, dans les établissements, massivement rejeté les DHG et fait voter des motions dénonçant une nouvelle dégradation des conditions de travail (voir compte-rendu du CTP page 2-3).

Et pourtant, le ministre reste sourd à ces revendications. Aucune annonce, simplement le mépris... ou l'impuissance ? X. Darcos semble plus discret depuis janvier : peur ? hésitation ? méfiance ? On a l'impression que la partie est remise, qu'il vaut mieux laisser passer la colère de la rue avant une nouvelle offensive. Jouer la montre...

Pourtant, il faut rester vigilant. Les réformes du ministre ne sont pas abandonnées : la masterisation, qui revient à la fermeture des IUFM et à l'abandon d'une véritable formation professionnelle des enseignants débutants, au nom d'économies budgétaires, est toujours sur les rails. Et la réforme des lycées toujours d'actualité, le ministre n'ayant fait que remettre à plus tard.

L'esprit de dialogue n'est toujours pas d'actualité : en communiquant des « résultats » anticipés et non vérifiés par les commissions paritaires, en refusant de mettre à disposition des élus des personnels les documents nécessaires aux vérifications, le ministère veut empêcher les organes représentatifs de jouer leur rôle de contrôle, préférant ainsi l'arbitraire au paritarisme. Quand cela cessera-t-il ?

De même, que faut-il penser de cette pseudo « concertation sur le lycée de demain » organisée en catimini le 6 avril au lycée Fulbert, sans que les collègues des lycées y aient été officiellement conviés ?

Ces deux exemples montrent une volonté de court-circuiter les syndicats et par là même les personnels dans leur ensemble.

C'est pourquoi, dans la suite des journées du 29 janvier et du 19 mars et dans ce contexte exceptionnel de crise et d'atteintes sans précédentes au système public d'éducation, le SNES et les autres organisations syndicales feront du 1er mai un nouveau temps fort de mobilisation public/privé pour peser sur le gouvernement et le patronat !

SOMMAIRE

Éditorial.....	1
Préparation de la rentrée 2009 – compte rendu	2
Déclaration SNES-28 - SNEP-28 CTPD du 16 Mars 2009	2
Le lycée de demain- A quand la consultation des personnels ?	3
A propos du livre...Main basse sur l'école publique	4
Nogent Le Rotrou : La mobilisation paye.....	5
College Paul Fort : Chronique d'une fin qui ne veut pas s'annoncer.....	5
1er Mai	6

Compte-Rendu

Le deuxième CTPD de préparation de la rentrée scolaire 2009 s'est tenu lundi 16 mars. A l'ordre du jour : mesures de carte scolaire (suppressions et créations de postes) et compléments de service. Pour une centaine d'élèves en plus dans les collèges dès septembre, 7 postes sont supprimés (solde de 19 suppressions et de 12 créations), et environ 130 collègues devront effectuer un service partagé entre deux voire trois établissements !

Un groupe de travail réuni le mardi précédent nous avait permis d'intervenir pour demander la modification des services partagés difficiles en termes de déplacements, pour « pointer » les postes qui pourraient être créés à la lecture des besoins en heures et pour dénoncer les compléments de service qui n'ont pas lieu d'être au regard du nombre d'heures supplémentaires existant dans la discipline concernée. Grâce à nos interventions, les services de l'Inspection académique ont amélioré un certain nombre de situations de complément de service. Il reste toutefois 14 établissements dans lesquels des postes auraient pu être créés et 23 compléments de service qui ne devraient pas exister !

Au cours de ce CTP, l'Inspecteur d'académie nous a informés du recrutement pour la rentrée de 29 « médiateurs de réussite » pour l'Eure-et-Loir. Ces contrats aidés font partie des 5000 créations annoncées à grand renfort de publicité par X. Darcos en début d'année pour lutter contre l'absentéisme scolaire. Censés renforcer les vies scolaires des établissements concernés, ces personnels précaires et dotés d'une formation insuffisante ne

Déclaration SNES-28 - SNEP-28

La préparation de la rentrée scolaire 2009 dans le département traduit une fois de plus les conséquences des restrictions budgétaires massives dans la Fonction publique (-13 500 postes dans l'éducation). Les choix plus ou moins forcés qui en découlent sont donc dramatiques pour les établissements et les élèves.

De prévision à prévision, vous nous annoncez 81 élèves de plus dans les collèges d'Eure-et-Loir à la prochaine rentrée. Or, à l'étude du document de préparation, nous constatons une perte de 10 postes, solde de 9 créations et 19 suppressions de postes annoncées. Comme nous le disions déjà en janvier, nous sommes choqués par cette situation dans laquelle les postes continuent à disparaître même quand la baisse du nombre d'élèves n'est plus d'actualité. Elle ne fait qu'aggraver des conséquences déjà installées donc déjà connues mais que nous ne pouvons éviter de rappeler.

En ce qui concerne les heures supplémentaires, nous nous réjouissons des ajustements de DGH effectués par vos services depuis janvier en faveur des heures postes. Les heures supplémentaires restent cependant trop nombreuses et viendront une fois de plus alourdir le travail de nos collègues.

Notre inquiétude se porte plus particulièrement sur les disciplines comme les SVT, les Sciences Physiques, les Arts Plastiques et l'Éducation musicale dans lesquelles un ou deux collègues seulement dans chaque établissement doivent se partager pléthore d'heures supplémentaires. Contentons-nous d'un seul exemple : au collège d'Illiers-Combray, 6 HS pour deux collègues dont l'un devra l'année prochaine encore aller faire un complément de service de 3h ailleurs.

Ce ne sont pas d'hypothétiques « projets en plus » que financent ces heures supplémentaires, les heures-projet prévues en heures supplémentaires dans les TRMD sont bien souvent des horaires disciplinaires destinés à ajouter çà et là la demi-heure de cours par semaine perdue au fil des ans en Mathématiques, en Français, en Histoire-Géographie, pour ne citer que les disciplines d'examen du DNB. Plus largement et une fois de plus, beaucoup de collègues seront contraints d'« accepter » cette charge de travail supplémentaire annuelle sous peine de voire des dédoublements, des options ou des dispositifs d'aide et de soutien disparaître.

De toute façon, horaires disciplinaires, effectifs allégés ou projets interdisciplinaires s'inscrivent tous dans une dynamique essentielle au bon fonctionnement de nos établissements et à la motivation des élèves comme de leurs enseignants. Et lorsque les heures supplémentaires servent à couvrir même les horaires d'enseignement obligatoires, on ne peut que qualifier la situation d'inadmissible et s'inquiéter pour les années à venir. En effet, cette logique répondant comme tant d'autres, à la pression, budgétaire atteint ses limites. Peut-on décemment demander aux enseignants du second degré d'accepter comme nouvelle norme pour les années à venir un temps de travail accru d'un taux d'heures supplémentaires approchant les 10 % ? Et ceci alors que ce même temps de travail ne prend pas en compte des dispositifs comme les PPRE, les nouveaux types d'évaluations (B2I, Niveau A2 en langue) ou l'accompagnement éducatif ! Nous demandons la transformations de ces heures supplémentaires en vrais postes.

La pression budgétaire qui s'exerce sur l'Éducation nationale ne se traduit pas seulement par la suppression de postes et la multiplication des heures supplémentaires. Elle a aussi comme conséquence récurrente l'augmentation du nombre des compléments de service. Dans le document que vous nous avez envoyé, nous en comptons 129 (soit une augmentation de 25%) auxquels viennent s'ajouter 41 blocs de moyens provisoires ! Sans nous étendre à nouveau sur les difficultés inhérentes à

ces situations, nous tenons à insister sur trois points :

- Tout d'abord, comme pour les heures supplémentaires, le recours aux compléments de service, même quand l'enseignant pourrait effectuer la totalité de son service dans un seul établissement (soit plus de 20% des CS envisagés), tend à devenir la norme et, par son augmentation régulière, atteint ses limites. Ce recours est, de plus, préjudiciable à tous les acteurs de la communauté éducative puisqu'il pénalise au quotidien les établissements dans leur fonctionnement, les enseignants dans leur vie professionnelle et personnelle et les élèves dans le suivi de leur travail à cause des difficultés d'intégration et de présence en dehors des heures de cours des collègues concernés.

- Ensuite, nous vous avons indiqué lors du groupe de travail un nombre important de compléments de service qui nous paraissaient inopportuns pour les raisons qui viennent d'être exposées et nous resterons attentifs au traitement que vous leur réserverez, notamment aux plus difficiles.

- Enfin, nous rappelons que, une fois de plus, le SNES et le SNEP-FSU demandent l'annulation des compléments de service dont le volume horaire est au moins équivalent au volume des heures supplémentaires imposées à la discipline concernée.

Quelle École souhaitons-nous vraiment pour nos enfants ? Au vu des suppressions de postes et de l'augmentation des heures supplémentaires et des services partagés alors que nous gagnons, des élèves, l'écart entre les vœux et la réalité se creuse. La volonté ministérielle (et présidentielle) affichée d'aide aux élèves en difficulté semble bien délicate à mettre en œuvre dans ces conditions. L'École, c'est l'avenir. Cela nécessite donc un projet ambitieux porteur d'une vision qui donne réellement à tous les élèves les chances de réussir. Or le budget ministériel n'a finalement d'ambitieux que le nombre de postes supprimés qui augmente au fil des ans et nous nous inquiétons des véritables motivations plus ou moins bien dissimulées derrière les économies budgétaires prétendument indispensables.

Nous ne sommes pas satisfaits de cette dotation départementale puisqu'elle subit et traduit toutes les contraintes que nous avons dénoncées. Dans le contexte de crise que nous connaissons et qui a des répercussions particulièrement lourdes sur les emplois de notre département, tenir compte dans cette dotation d'effectifs d'élèves qui repartent à la hausse dans les collèges aurait été un signe d'encouragement et d'espoir pour les personnels de l'Éducation nationale et pour les autres secteurs de l'économie et de la société. Il n'en est rien et c'est pourquoi nous appelons l'ensemble de nos collègues à manifester ce jeudi 19 Mars prochain aux côtés des travailleurs du public et du privé pour

- défendre les emplois, les garanties collectives et la protection sociale ;
- lutter contre les inégalités et la précarité.

pourront pas remplacer les personnels titulaires dont les postes ont été massivement supprimés ces dernières années.

Mais la rentrée scolaire 2009, ce n'est pas fini pour autant ! Beaucoup de DGH ont été rejetées, beaucoup de motions dénonçant l'insuffisance des moyens et la dégradation des conditions de travail et d'enseignement ont été votées à l'unanimité ou presque. Des audiences ont été demandées auprès de l'IA afin d'obtenir des moyens supplémentaires pour leur établissement.

Il faut continuer à maintenir la « pression » par l'information aux parents, par la mobilisation dans les établissements notamment dans le refus des heures supplémentaires et par la participation au mouvement intersyndical plus large engagé depuis janvier et dont le prochain temps fort annoncé est le 1er mai. Soyons nombreux à ce rendez-vous pour faire entendre les revendications propres à l'Éducation et pour exprimer notre solidarité avec les salariés du secteur privé durement touchés par la crise.

F. Marchand-Selvais

Le lycée de demain - A quand la consultation des personnels ?

Suite au mouvement de protestation de l'automne dernier, le Ministre de l'Éducation Nationale a reporté la réforme des lycées et a décidé d'organiser une consultation. Depuis, l'Éducation Nationale se targue de consulter largement tous les acteurs, mais en fait, il n'en est rien.

Ainsi si les professeurs principaux dans les lycées ont été incités à « organiser » un débat au sein de leurs classes dans l'urgence, si l'administration a organisé en catimini un débat sur le thème du « lycée de demain » lundi 6 avril au Lycée Fulbert, les enseignants dans leur ensemble n'ont toujours pas voix au chapitre.

Lors d'une audience auprès du recteur, les représentants de la FSU rappellent **notre demande d'une journée banalisée** pour que les enseignants donnent leur avis et dénoncent la mascarade des « Tables rondes » convoquées par les IA. Le Recteur n'est pas content... : « Vous avez le Conseil pédagogique, pour faire passer vos messages ; la communauté éducative est consultée dans son ensemble, c'est suffisant ; sur les Tables rondes, adressez vos critiques aux IA, je ne suis pas responsable ; chaque enseignant peut envoyer un message électronique à Richard Descoings » - mais pas sur le site académique, en revanche... -

Lundi 6 Avril à 18h00, le bilan a été simple à faire : plus de monde dehors pour dénoncer cette « consultation-bidon » que dedans, pour faire passer en force une réforme dont les principaux concernés ne veulent pas ! Plus de 60 manifestants rassemblés avec des bidons devant le lycée Fulbert alors que c'est devant un amphithéâtre vide aux deux tiers que cette réforme aura été présentée.

Peut-on vraiment parler de consultation ? Que peut-il sortir de ce type d'initiative ?

La vigilance, à nouveau, s'impose.

A propos du livre...

Main basse sur l'école publique

de Eddy Khaldi et Muriel Fitoussi, éditions Demopolis, 2008.

Un constat lucide... et inquiétant. Eddy Khaldi, enseignant, et Muriel Fitoussi, journaliste, nous donnent à voir cette « révolution libérale en pièces détachées » qui se trame au plus haut niveau de l'Etat.

Cette enquête approfondie et chiffrée dénonce les « réformes » en cours dans l'Education nationale, que l'on peut résumer en deux grands axes :

- une vision réactionnaire de l'école, associée à la promotion faite à l'enseignement privé catholique

- une logique d'entreprise appliquée à l'école, laissant entrevoir, dans les années à venir, une privatisation de l'école publique...

Ce projet est d'abord lié à la vision sarkozyste de la laïcité. La tradition républicaine depuis 1905 veut que les chefs de l'Etat soient neutres en matière de religion. Sarkozy est le premier à invoquer en visite officielle le nom de Dieu, mêlant ainsi convictions personnelles et fonction présidentielle. Pour lui, les valeurs religieuses sont supérieures aux valeurs républicaines, étant les seules à pouvoir apporter l'espérance.

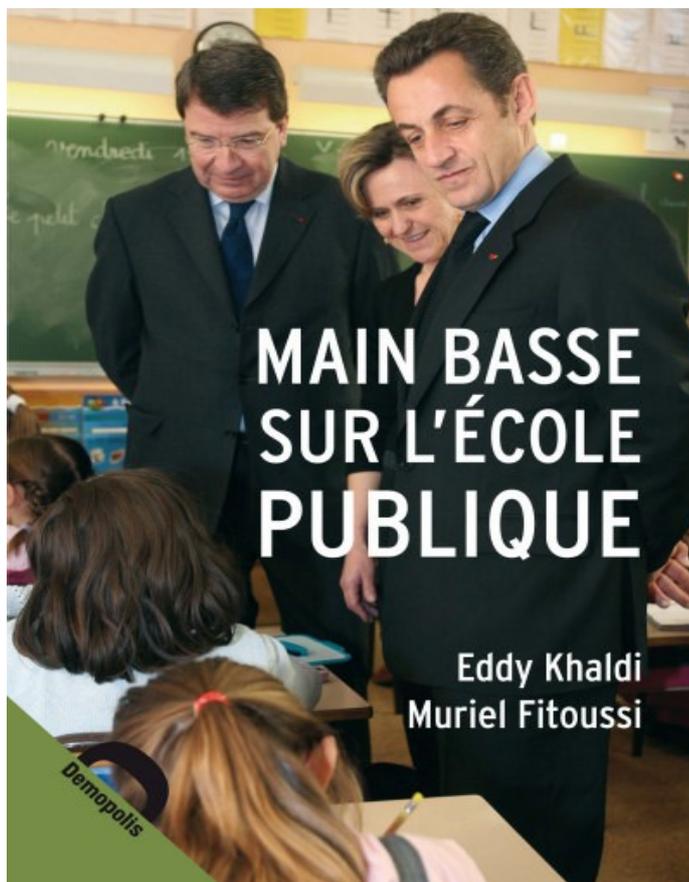
Ainsi, la lecture présidentielle de la laïcité implique que la République reconnaisse les Eglises, prétendument représentatives, afin qu'elles participent au dialogue avec le pouvoir, et à ce titre les considérer comme associations afin qu'elles puissent bénéficier de financements publics...

Nous y voilà. Dans sa lettre de mission à X. Darcos (juillet 2007), N. Sarkozy souhaite que l'Etat soutienne directement les projets d'installation

d'écoles privées, notamment dans les quartiers difficiles. Pourquoi ? Au nom de la « liberté » des parents d'élèves à pouvoir « choisir » l'école qu'ils souhaitent pour leurs enfants.

Derrière ce slogan se cache en réalité une véritable entreprise de démolition de l'école laïque et républicaine en place. Et les auteurs de dénoncer les peu recommandables influences du ministre Darcos, derrière ses apparences de « bon père de famille » : des associations catholiques ultraconservatrices, mais aussi ultralibérales proches de l'extrême-droite (comme Créateurs d'école ou SOS éducation) allant dans le sens des propositions du club de l'Horloge, «boîte à idées » du Front national. Un exemple : la révision des programmes du primaire, avec un retour aux «fondamentaux », par exemple par l'apprentissage de la grammaire non par une approche littéraire, mais par l'étude brute des règles... ou bien la valorisation de l'hymne national « à l'écoute duquel nos enfants devront se lever » : le patriotisme à la place de l'éducation civique et de l'apprentissage de la citoyenneté...

Ces réformes convergent finalement toutes vers une même direction : une logique d'entreprise érigée en modèle de management, en alignant le public sur le privé, qui imposerait ainsi son fonctionnement à l'école publique... avec une culture constante de l'évaluation et du résultat. Les suppressions de postes massives depuis plusieurs années ne sont qu'un des



éléments les plus visibles de cette politique globale.

La stratégie ? Créer une « fabrique de la peur » (selon l'expression d'E. Davidenkoff) relayée par les médias, présentant l'école publique comme une machine inefficace, une « fabrique de crétins », responsable de l'échec scolaire. L'enseignement catholique, en discréditant systématiquement le service public d'éducation, vise ainsi à se construire une « contre-image » rassurante afin d'attirer plus de « clients ». L'école publique, elle, ne marchandise pas le savoir, et elle accueille tout le monde, sans procéder aux sélections, sociales notamment, opérées par l'enseignement privé.

En accordant à l'école privée les mêmes moyens qu'à ceux de l'école publique (depuis 1984), en ouvrant la porte aux associations proches de l'extrême-droite, en prétendant calquer l'école sur l'entreprise, n'aboutissons-nous pas à plus de discrimination, plus d'inégalités et au bout du compte à plus de violence ?

C'est finalement ce que cette enquête, à charge, dénonce. Aux personnels de l'Education nationale de défendre la seule école qui vaille, malgré ses maux et ses difficultés : l'école pour tous...

Franck Mousset

Nogent Le Rotrou : La mobilisation paye

84% des personnels du lycée Rémi Belleau en grève le mardi 24 mars pour protester contre le projet de fusion des trois lycées de la ville: lycée général R Belleau, LEP économique R Belleau et LEP industriel Sully. Huit jours plus tard, le Recteur retirait ce projet qui avait suscité l'opposition des enseignants des trois établissements.

Historique, ou comment déjouer une tentative de passage en force :

A la rentrée des vacances de février, nous découvrons pour la première fois un projet de fusion des trois lycées de Nogent pour la rentrée 2009, avec obligation de réunir les trois C.A. sous huit jours. La fusion était dès le départ présentée comme certaine, seules les modalités pouvant être discutées.

Toute la communauté éducative (parents, enseignants, élèves, personnels administratifs et ATOS) s'est immédiatement mobilisée : communiqués de presse, demande d'audience au Conseil Régional, à la sous-préfecture, à la mairie de Nogent, et grève massivement suivie le 24 mars, jour de la visite du Recteur à Nogent, visite dont l'objectif était de nous convaincre du bien fondé de la décision.

Outre les questions de méthode que soulevait une telle tentative de passage en force, sans étude préalable et sans la moindre concertation des personnels concernés, et outre les suspicions que cela jetait sur une tentative de détourner le mouvement des chefs d'établissement au bénéfice d'intérêts particuliers (le Proviseur de R. Belleau part en retraite à la fin de cette année et si la fusion se faisait le poste changeait de catégorie et était attribué sans être présenté au mouvement), ce projet présentait également des problèmes de fond : il aurait entraîné à terme des suppressions de moyens : suppression de postes de documentaliste, de CPE, de personnels d'intendance et d'enseignants et aurait entraîné une "globalisation" - comprenez "réduction" - des crédits pédagogiques.

Cette fusion n'amenait par contre aucun "plus" pour les élèves de Nogent. Le prétexte de plus grande mixité sociale ne tenait pas puisque les établissements restaient sur leurs sites respectifs. Au contraire, notre crainte était qu'il allait être plus facile de supprimer des formations en LEP : une suppression de section "perdue" dans un grand établissement passe beaucoup plus inaperçue.

Huit jours après sa venue au lycée où environ 250 parents, élèves et enseignants l'attendaient silencieusement, le Recteur repoussait cette mesure à la rentrée 2010, après consultations dont l'organisation est confiée à l'Inspecteur d'Académie, ce qui, étant donné le contexte politique régional l'an prochain, est interprété comme un ajournement sine die.

Muriel Lesot, S1 lycée R. Belleau

Collège Paul Fort : Chronique d'une fin qui ne veut pas s'annoncer

Dans les instances

Cette année, lors du CDEN de rentrée (mi-Novembre), nous intervenons à propos du collège constatant qu'il n'est rien prévu dans le plan pluriannuel des travaux dans les collèges, le président du Conseil Général (à qui reviendra la décision de fermer) déclare : « la fermeture du collège P. Fort n'est pas à l'ordre du jour ».

Au CDEN du lundi 12 février 2009, nous remettons le couvert en utilisant notamment un courrier du Maire d'une commune du secteur adressé à ces administrés mentionnant l'hypothèse d'une fermeture prochaine, Le président du conseil général explique : « Il y a besoin d'une réflexion sur les collèges du bassin du Drouais .. Nous allons constituer un groupe de travail ... Et de toute façon cette fermeture est souhaitée par les collègues »

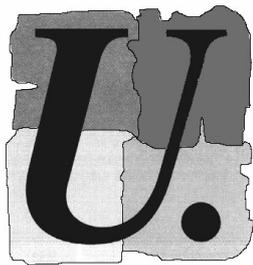
Depuis que je suis arrivé au collège Paul Fort, on nous parle d'une éventuelle fermeture du collège. Il y a 2 ans, on a insisté les collègues à demander leur mutation de façon à ne pas subir une carte scolaire, en vue d'une fermeture proche. L'année dernière, l'option bi langue en 6ème, l'option théâtre et l'option musique ont été supprimées par manque d'heure disponible. Cette année, seuls 2 nouveaux collègues sont titulaires de leur poste, les autres postes vacants sont occupés par des TZR ou des vacataires. Cette année, 5 postes vont être supprimés (dont 3 occupés par des TZR et des vacataires). Depuis plusieurs années, nous perdons des élèves, cette année nous sommes à moins de 200 élèves. Cette rumeur de fermeture insistant les parents a demandé des dérogations. Nous avons l'impression que l'on fait tout son possible pour fermer le collège le plus vite possible.

Mickaël Ménager, S1 du Collège

1er MAI

MANIFESTONS !!!

POUR :



- défendre l'emploi privé et public ;
- lutter contre la précarité et les déréglementations économiques et sociales ;
- exiger des politiques de rémunérations qui assurent le maintien du pouvoir d'achat des salariés, des chômeurs et des retraités et réduisent les inégalités ;
- défendre le cadre collectif et solidaire de la protection sociale ;
- des services publics de qualité qui assurent en particulier tout leur rôle de réponse aux besoins sociaux et de solidarité.

CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FSU, UNSA

appellent aux manifestations unitaires :

10 H 30

Place des Halles à Chartres

Devant le Beffroi à Dreux

Place du 18 octobre à Châteaudun

**« LA CRISE C'EST PAS NOUS ! »
NOUS NE LA PAIERONS PLUS !**